

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-221

présenté par

M. Viala, M. Dassault, M. Marlin, M. Hetzel, M. Pierre-Henri Dumont, Mme Trastour-Isnart,
M. Cordier, M. Cinieri, M. Bazin, M. Brun, Mme Genevard, M. Le Fur, Mme Bonnivard,
Mme Beauvais, M. Gosselin, Mme Valentin, M. Aubert, M. Lurton, M. Cherpion et M. Cattin

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 54, insérer l'article suivant:****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.